

De : **Hélène Leturcq**, directrice

A : **Mairie de Sagy** : M. Guy Paris, Mme Aline Boudin
Parents élus au Conseil d'École : Mmes Wurmser et Roussel, M. Lesourd et Tierce
 IEN M. Erven Coail (absent, excusé)

Enseignantes : Mmes Delettre, Bouffette, Grangier, Patalano, Duchenne
Mmes Portier et Susset (Rased) : absentes excusées
Mmes Grisel, Papi : absentes, excusées

Sagy, le 12 novembre 2020

Procès-Verbal du Conseil d'École n°1 – Mardi 10 novembre 2020

Vu le contexte sanitaire, ce premier Conseil d'École se tient en distanciel (visioconférence).

I. Équipements et travaux

1. Point sur les travaux à effectuer : fuites récurrentes dans le hall de l'école maternelle, grand portail école élémentaire, gouttières...

Monsieur le Maire de Sagy nous informe que l'origine de la fuite au niveau du toit de l'école maternelle a enfin été trouvée, le couvreur doit intervenir avant la fin du mois de novembre. La gouttière de l'école élémentaire a été nettoyée, il ne devrait plus y avoir de problème. Il y a plusieurs travaux à effectuer au niveau du bâtiment maternelle : meubles à monter, réparation de la chasse d'eau du WC du dortoir, une lampe à changer dans la classe de Mme Delettre (en urgence car elle clignote en permanence et cela gêne beaucoup les élèves), nettoyer le local à vélo (présence de souris) et réparer la cabane dans la cour (cache-vis manquants donc risque que des élèves se blessent)

2. L'entrée des élèves à l'école élémentaire par le petit portail (*question des parents d'élèves*)

Depuis plusieurs mois, la mairie a décidé que l'entrée des élèves d'élémentaire se ferait par le petit portail côté mairie et plus par le grand portail rue de la vierge. Ce choix pose plusieurs questions, notamment au niveau de la sécurité des enfants (la rue de la mairie est très passante, les voitures roulent vite et il n'y a aucune sécurisation (un accident a d'ailleurs eu lieu en juin). De plus, les enseignantes se trouvant au portail ont une vue partielle de la cour et ont des difficultés à surveiller ce qui se passe au niveau des toilettes.

Monsieur le Maire nous informe que la décision de changer le lieu d'entrée a été prise en Conseil, que des travaux vont être engagés pour sécuriser les lieux (pose d'un plateau surélevé au niveau de la route, limitation de la vitesse à 20 km/h). Un dossier a été déposé auprès du département mais il ne passera en Commission qu'en mars 2021.

Les parents soulignent que la sécurité des élèves doit être prioritaire et que le retour à l'ancien système (entrée par la rue de la vierge coupée à la circulation aux heures d'entrée et de sortie) est à privilégier tant que les travaux rue de la mairie ne sont pas effectués. La mairie doit rendre réponse rapidement sur ce point.

3. L'ouverture du portail de l'école élémentaire le midi pour les élèves qui rentrent chez eux.

Certains élèves rentrent chez eux le midi, les enseignantes ouvrent alors le portail pour les libérer. Mais certains parents arrivent vers 12h15 (voire 12h20) et les enseignantes attendent avec les enfants concernés. La question se pose de la surveillance de ces enfants : peut-on les laisser seuls attendre leur parent devant l'école ? Le personnel de cantine peut-il assurer cette surveillance ?

Certaines enseignantes font les APC sur la pause méridienne (entre 12h et 12h30) et ne peuvent donc pas rester à attendre au portail. Un mot sera mis dans les cahiers de liaison pour sensibiliser les parents concernés. Le problème se pose toutefois pour les parents qui récupèrent des enfants en maternelle à midi et qui ne peuvent, de ce fait, être aussi à midi à l'école élémentaire.

II. Vie scolaire

1. Les effectifs de l'école, l'équipe enseignante, le réseau d'aide. Les prévisions rentrée 2021.

Les effectifs 2020/2021 : nous sommes à 104 élèves sur 5 classes. Nous avons l'an passé établi des prévisions à 103, celles-ci ont donc été plus que réalistes.

L'équipe enseignante : notre école accueille cette année une doublette de PES en classe de CE2/CM1 qui interviennent en classe en alternance (en général 3 semaines/ 3 semaines). Pauline Grisel est actuellement en congé maternité, elle est remplacée par Elodie Duchenne (ZIL) sur toute la durée de son congé, ce qui assure une certaine stabilité. Mme Louis (classe de PS/MS) est en arrêt maladie toute cette année scolaire et remplacée par Magali Grangier.

Le réseau d'aide : au poste de psychologue scolaire, nous retrouvons Mélanie Portier qui était présente sur notre secteur il y a deux ans. Pour le poste E (aide en classe aux élèves en difficulté), c'est Mme Tiphonie Susset qui intervient (priorités aux CE1 puis aux CP).

Les prévisions pour la rentrée 2021 : nous avons une cohorte de 19 élèves qui va partir au collège en fin d'année scolaire. Nous avons accueilli cette année 13 élèves de PS et avons inscrit 4 nouveaux élèves dans les autres classes soit 17 nouvelles inscriptions. Les données en notre possession aujourd'hui ne nous permettent pas de faire des prévisions très précises mais l'effectif à la rentrée 2021 devrait être sous le seuil de fermeture (fixé à 102 élèves). Il est donc indispensable que l'école soit informée de toute inscription potentielle au plus vite (enfants nés en 2018, projets d'emménagement etc...) et aussi de tout départ potentiel. Nos prévisions doivent être les plus justes possible, nous avons toujours procédé ainsi. La directrice doit faire remonter les premières prévisions avant fin novembre.

2. Les élections des représentants de parents d'élèves

Le scrutin a été organisé 100% par correspondance, la participation a été de 58%. Il n'y avait qu'une seule liste présentée par l'APRES.

3. Validation du règlement intérieur pour cette année scolaire

Le règlement intérieur, identique à celui de l'an dernier, a été validé à l'unanimité, il sera diffusé à l'ensemble des familles très prochainement.

4. Les évaluations de début d'année : CP, CE1 et CE2 – résultats

CP : résultats plutôt bons, 3 élèves sont en difficulté sur la compétence « reconnaître des lettres et le son qu'elles produisent » mais Mme Delettre indique que ces élèves-là ont déjà bien rattrapé leur retard.

CE1 : niveau similaire aux évaluations de l'an passé. Une élève en grande difficulté de lecture est prise en charge par le Rased et bénéficie aussi des APC.

CE2 : résultats très satisfaisants, une grande majorité des élèves a des scores > 70% de réussite. Un élève en difficulté dans le domaine des mathématiques. Les résultats individuels vont être rapidement communiqués aux familles.

Les résultats de ces évaluations sont analysés en détail par l'équipe enseignante, ceci afin de mettre en place des actions de remédiation pour les compétences les moins maîtrisées.

5. Plan de continuité pédagogique en cas de fermeture de classe ou d'école liée au COVID

Des leçons ont été tirées du premier confinement où tout avait dû être fait dans l'urgence. Nous avons anticipé un éventuel reconfinement généralisé : des groupes ont été créés pour chaque classe avec les mails des parents, des groupes de contacts sont établis pour pouvoir contacter toutes les familles par SMS. En outre, la classe de CM2 utilise un ENT.

6. La sécurité à l'école : exercices incendie, PPMS

Incendie : un premier exercice incendie a été effectué dans les deux bâtiments le 24 septembre 2020. Les élèves ont évacué sans problème et dans un temps très court. La sirène est peu audible depuis la classe des GS/CP de Mme Delettre, en cas de bruit dans la classe il n'est pas certain que le signal soit bien entendu. Voir s'il est possible d'installer une sirène plus proche de cette classe.

Le PPMS a été mis à jour par Mme Leturcq. Un premier exercice a été réalisé le jeudi 15 octobre sur la posture « se cacher ». Tout s'est bien passé. L'école élémentaire ne peut pas être totalement fermée à clé, il manque une clé pour fermer la porte extérieure des toilettes (côté droit), un double doit-être fait en mairie pour que Mme Leturcq en ait un.

Le plan Vigipirate est à un niveau écarlate, les adultes (hors enseignants) sont donc interdits au sein des bâtiments scolaires. Un mot a été adressé aux familles pour proposer des RV par téléphone ou en visio quand cela s'avère nécessaire. Le passage du photographe est remis à plus tard, sans doute début 2021.

7. Activités périscolaires (judo et gym) :

Les parents d'élèves demandent à la mairie que les enfants inscrits à ces activités le lundi et le mardi puissent prendre leur goûter dans le hall de l'école maternelle. En effet, s'ils descendent à la garderie avec les autres élèves inscrits, ils n'ont pas le temps de goûter car l'intervenant vient les récupérer quelques instants après leur arrivée en garderie. Ce point est à l'étude en mairie et recevra réponse dès la reprise des activités (aujourd'hui suspendues pour cause de Covid)

III. Actions éducatives

1. **Le thème commun** : la magie, les magiciens, les fées, les sorciers et les sorcières...
Ce thème est commun à toutes les classes et sert de support pour travailler en lecture, arts etc...

2. **Les projets des classes, les sorties scolaires, le voyage. Utilisation du budget sorties 2020.**

Vu la situation sanitaire, peu de projets pourront aboutir cette année car les sorties scolaires sont pour le moment interdites. Les dossiers de sorties avec nuitées ne sont pas étudiés au niveau de l'Inspection Académique, il y a donc peu d'espoir que le voyage annulé en mai 2020 puisse être reporté début 2021. Le problème du remboursement des familles se pose. Nous n'avons pas été remboursés des sommes versées, nous bénéficions d'un avoir valable jusque fin 2021 (6500€ environ). La mairie propose que le CCAS rembourse les familles les plus dans le besoin et qui souhaiteraient un remboursement rapide des 120€ versés.

L'année 2020 a été très pauvre en sorties, la mairie alloue chaque année un budget de 1000€ par classe pour financer des sorties ou des animations. Ce budget n'est pas transférable d'une année sur l'autre. L'équipe enseignante demande qu'une partie de ce budget soit transféré sur des achats pour les classes. La mairie donne une réponse favorable à cette demande, l'équipe enseignante doit établir une liste de besoins.

Mme Delettre demande également que soit mis au budget l'achat de tables pour les élèves de CP car ils seront 16 l'an prochain (contre 8 cette année) et qu'il n'y aura pas assez de grandes tables pour eux.

3. La piscine

Le protocole sanitaire autorisait une seule classe à se rendre à la piscine. Vu que tous les CM2 ont obtenu l'ASSN (Attestation Scolaire de Savoir Nager) l'an dernier, la classe concernée était la classe de CE2/CM1. Cela représentait une grosse responsabilité pour les PES d'emmener seules leur classe à la piscine. Sans compter la charge financière que représentait le transport pour une vingtaine d'élèves seulement. Nous avons donc décidé de ne pas bénéficier des séances de piscine cette année, Monsieur le Maire a rédigé un courrier de refus de financement du transport. Nous espérons que tout rentrera dans l'ordre l'an prochain et que les élèves de Cycles 2 et 3 pourront retourner à la piscine dans de bonnes conditions.

4. Les animations prévues

Vu le contexte sanitaire, il est difficile de prévoir des animations. Nous avons néanmoins beaucoup d'idées que nous espérons voir aboutir : la journée Kaplas, le spectacle en anglais (une date a été réservée mais non confirmée : le mardi 2 février)

Un spectacle de Noël est réservé pour le jeudi 3 décembre, financé par la mairie. Il y aura deux représentations pour éviter le brassage maternelle / élémentaire.